

LA COUR DE LA GARE DEVIENT LA COUR DE LA GARE PIERRE SEMARD

La maire de Dijon, Nathalie Koenders, a reçu favorablement la demande du Secteur Fédéral CGT des Cheminots de Dijon de baptiser la cour du nom de Pierre Semard. Après plus d'un an d'échanges avec la SNCF et la Ville de Dijon, la CGT gagne enfin cette renomination qui fait suite à de nombreuses tentatives durant les dernières décennies.

La persévérance de la CGT permet aujourd'hui que cette décision du Conseil municipal de Dijon du 15 décembre dernier fasse date pour l'ensemble des cheminots de la région, car ce devoir de mémoire et de transmission de la connaissance des faits est indispensable pour lutter contre l'oubli et les révisions de l'Histoire.

A l'heure où l'extrême droite avance ses idées de haine et de xénophobie, divise les peuples, tout en ne contestant pas les causes politiques et le capitalisme qui ont conduit à la situation économique et sociale désastreuse ; les valeurs de solidarité, de paix et de justice sociale portées par la CGT doivent être diffusées et partagées avec le plus grand nombre de salariés.

Elles sont l'héritage des idées et des combats pour lesquels Pierre Semard a lutté toute sa vie.

Pierre SEMARD, un homme d'exception

Le nom de Pierre SEMARD est certainement le plus connu de la famille des cheminots, il est devenu, après 1945, une figure emblématique de l'action syndicale et patriotique des cheminots. Il né le 15 février 1887 à Bragny sur Saône, petit village de Saône-et-Loire.

Honorer la mémoire de Pierre SEMARD en rebaptisant la Cour de la Gare en Cour de la Gare Pierre SEMARD revêt une dimension particulière. Près de 84 ans après son assassinat, c'est si peu à l'échelle de l'Histoire et pourtant, mesurons à quel point dans une si courte période certains repères pourraient aisément s'effacer si nous n'étions pas suffisamment attentifs.

Les historiens aujourd'hui, et ses compagnons de route hier, ont ou avaient coutume de dire de cet homme qu'il était un visionnaire parce qu'il fut parmi ceux qui ont écrit les premières pages d'une conception moderne du syndicalisme.

Il prônait déjà le rassemblement des salariés et la dimension unitaire à donner aux luttes comme un élément indispensable à la construction du rapport de force. Il a porté l'idée du syndicalisme comme devant être une force de contestation, mais aussi de propositions alternatives qui doivent créer la capacité de mobiliser les salariés pour parvenir à négocier sur des bases revendicatives construites avec eux.

C'est à partir de son étude de l'environnement politique, économique et social, qu'il a porté la nécessité d'un syndicalisme qui doit garder son indépendance vis-à-vis des partis politiques tout en précisant avec beaucoup de clairvoyance qu'indépendance ne signifie pas neutralité.

Nous pensons que ses idées avant-gardistes étaient guidées avant tout par des valeurs profondément humaines et par une appréciation très fine du contexte. Cet homme était surtout animé par la volonté de voir se construire une société sur les bases de la paix, de la justice, de la démocratie, de la solidarité entre les hommes et entre les peuples, du respect de l'être humain et de son travail.

En renommant la Cour de la Gare en Cour de la Gare Pierre SEMARD, il ne s'agit pas de faire un simple rappel historique pour éviter que certaines pages de notre histoire contemporaine tombent dans l'oubli, même si ce devoir de mémoire est indispensable. Il s'agit de faire en sorte que ceux, comme Pierre SEMARD, qui sont morts pour défendre nos idéaux, nous servent de guides et de prolonger leur combat. C'était la volonté de Pierre SEMARD, et c'est d'ailleurs le message qu'il a transmis aux cheminots quelques heures avant de tomber sous les balles nazies.

C'est à cet effet que la CGT vous invite à venir nombreuses et nombreux à l'inauguration qui aura lieu le :

Vendredi 30 Janvier à 11h (devant la gare de Dijon)